

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE n°3 du 17 mai 2022



STADES VEGETATIFS

Avec les températures élevées de la semaine écoulée, la dynamique de pousse a été très intense. On note en moyenne l'apparition de 3 voire 4 nouvelles feuilles, avec une prise importante de volume foliaire et une forte élongation des rameaux.

L'accélération des stades végétatifs rapproche 2022 du millésime précoce de 2020.

| Vignoble | Stades Mini | Stades Maxi |
|----------------|----------------------|------------------------|
| Saône et Loire | 6-7 feuilles étalées | 1ères fleurs |
| Côte d'Or | 6-7 feuilles étalées | 1ères fleurs |
| Yonne | 6-7 feuilles étalées | 10-11 feuilles étalées |
| Nièvre | 7-8 feuilles étalées | 9-10 feuilles étalées |
| Franche-Comté | 6-7 feuilles étalées | 11-12 feuilles étalées |

Cette pousse intense devrait se poursuivre cette semaine avec des températures très élevées encore annoncées.

ACCIDENTS CLIMATIQUES

Un épisode de grêle a touché le 15 mai le secteur de Saint-Bris dans l'Yonne avec quelques dégâts sur feuilles.

MILDIU

Maturité des œufs d'hiver :

Le suivi des œufs d'hiver montre que la maturité n'est toujours pas acquise sur tous les sites. Toutefois, le résultat obtenu ne représente que l'état de maturité du fragment mis à l'étuve et conservé pendant la période de repos végétatif à un endroit donné. Ne pouvant pas savoir précisant où la maturité est acquise ou non, et compte-tenu des pluies orageuses, il est considéré que cette maturité semble acquise.

Situation

Les premiers symptômes sur feuilles très probablement issus des contaminations des 4-5 mai ont été observés en fin de semaine dernière en Côte Chalonnaise (Bissey sous Cruchaud), Mâconnais (Viré) et en Côte de Beaune (Meloisey). Il s'agit de symptômes isolés et de faible intensité (une à quelques taches par parcelle).

Quelques taches supplémentaires ont été détectées ce début de semaine en Côte Chalonnaise (Chenôves et St Vallerin). Dans les autres secteurs, aucune tache n'a été signalée à ce jour.



Pluies du 09 au 16 mai :

S'agissant d'épisodes orageux, les cumuls sont très variables selon les secteurs.

2 à 13 mm en 21

2 à 11 mm en 58

2 à 5 mm dans le Jura

1.5 à 18 mm en 71 et

89

S'agissant d'épisodes orageux, les cumuls sont très variables selon les secteurs.

Prévisions du 17 au

23 mai : températures estivales (max 32-33°C) avec une éventuelle dégradation orageuse à partir de jeudi



MILDIU - SUITE

Analyse de Risque :

A ce jour, **le risque mildiou peut être qualifié de faible**, et ce, pour plusieurs raisons :

- premiers symptômes très rares, uniquement localisés en Saône-et-Loire et en Côte-d'Or pour l'instant,
- épisodes pluvieux ponctuels, avec des cumuls faibles à moyens jusqu'à maintenant et les prévisions ne semblent pas indiquer l'arrivée d'une dégradation durable,
- sols secs et présence régulière de vent,
- travaux en vert en cours (notamment ébourgeonnage qui joue un rôle réducteur de l'inoculum).

Malgré tout, le stade végétatif avancé, avec des inflorescences déjà bien développées, doit être pris en considération dans la stratégie comme un paramètre déterminant.

A noter que suite aux pluies des 15 et 16 mai, d'éventuelles contaminations ont pu avoir lieu notamment dans les secteurs les plus arrosés, avec des sorties de taches probables à partir du 21 mai.

OïDIUM

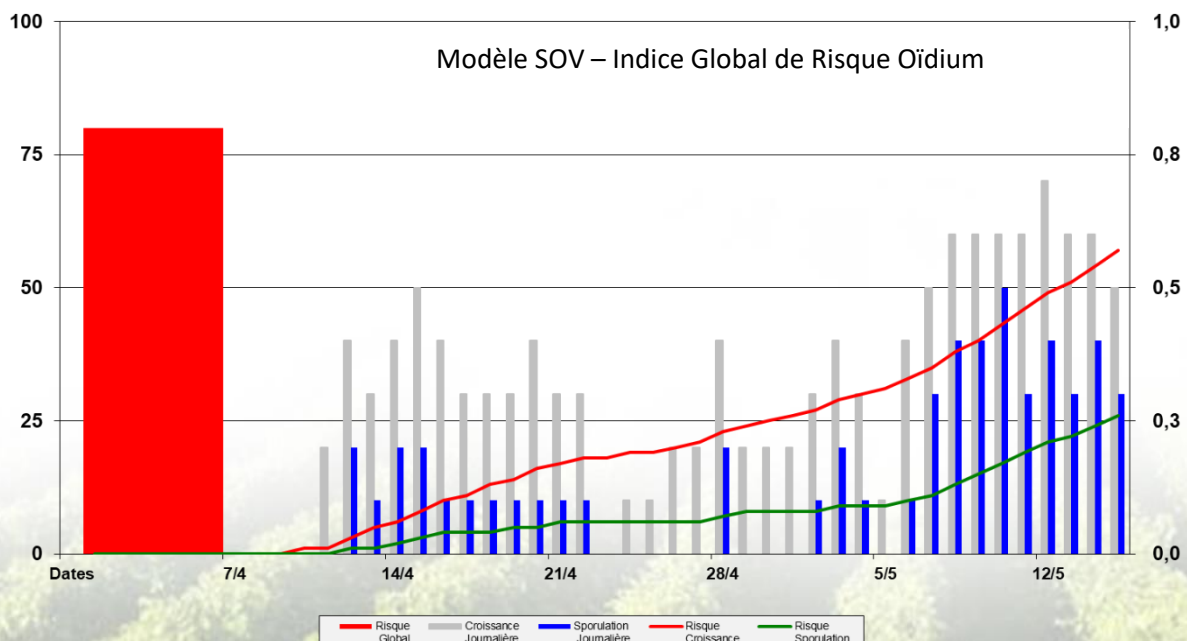
Situation :

Sur le réseau BSV, 208 observations ont été effectuées hier. Sur 5 d'entre elles, des taches ont été détectées sur Chardonnay sur les secteurs de Côte de Beaune, Mâconnais et Jura, avec des fréquences d'attaque très faibles : 1 à 2% de feuilles touchées. Hors réseau, quelques symptômes supplémentaires ont également été détectés en parcelles sensibles, toujours sur Chardonnay ou Poulsard (Côte de Beaune, Mâconnais et Jura).

Analyse de Risque :

A ce jour, les symptômes sur feuilles sont limités. Toutefois, la vigne entre dans sa période de forte sensibilité et le temps chaud annoncé pour les prochains jours restera propice à l'activité de l'oïdium. Dans ces conditions, le risque peut être qualifié de faible à modéré.

SOV CHASSAGNE





BLACK-ROT

Situation : A ce jour, aucun symptôme n'a été décelé, hormis une tache trouvée sur le secteur sud du Mâconnais.

Analyse de Risque : Pour rappel, la période de grande sensibilité des grappes au black-rot se situe de nouaison à début véraison.

VERS DE GRAPPE

Situation : A l'exception de quelques sites dans le Nord Mâconnais où les niveaux de piégeage d'Eudémis restent toujours élevés (jusqu'à 400 captures sur la semaine écoulée), les niveaux de captures sont partout ailleurs relativement faibles.

Les captures de *Cochylis* sont restées quasi-nulles.

Les observations de glomérules pourront débuter la semaine prochaine dans les secteurs en fleur.

Comptage : 100 inflorescences observées sur 20 ceps (5 grappes appartenant si possible au même cep) choisis au hasard le long du parcours d'observation. Dénombrement des glomérules pour 100 inflorescences.

Seuil indicatif de risque : 50-60 glomérules pour 100 grappes.

PYRALE DE LA VIGNE

La présence de larves reste anecdotique (présence décelée dans 3 parcelles sur 39 parcelles observées avec tout au plus 6 à 7% de ceps occupés à Jully les Buxy et Azé).

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Situation : les éclosions se poursuivent et des larves de cicadelles de la flavescence dorée s'observent désormais sur un plus grand nombre de parcelles.

- **Dans les pépinières viticoles**, conformément à l'article 16 de l'arrêté du 27 avril 2021, modifié, relatif à la lutte contre la flavescence dorée et contre son vecteur, la lutte contre la cicadelle de la flavescence dorée est obligatoire, avec des produits phytopharmaceutiques autorisés à la mise sur le marché contre cet insecte. **La protection doit être assurée entre le 15 mai et le 15 octobre.** L'intervalle entre applications correspond à la rémanence du produit qui, en absence d'indication, est estimée à 14 jours.
- **Pour les secteurs concernés par la lutte insecticide obligatoire ainsi que pour les vignes mères**, un message réglementaire à paraître précisera les dates de traitements. La première intervention insecticide est en général positionnée 1 mois après les premières éclosions soit très probablement fin mai-début juin.

Date du Prochain BSV : mardi 24 mai

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, (CRABFC) et rédigé par le représentant de la CRABFC en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées en 2022 par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

« Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité** ».

Avec la participation financière de :

